

Sujet : [INTERNET] enquête public passage a niveau 207 Tonnay charente

De : François Penot <francoispenot@orange.fr>

Date : 05/06/2023 20:29

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Madame Monsieur

Ci-joint un fichier photo et ma contribution concernant la volonté de la sncf de vouloir fermer le passage a niveau 207 a tonnay charente

Je passerai voir le commissaire enquêteur le 5 juin entre 14h30 et 17h.

Bonne journée

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

— Pièces jointes : —

IMG_1926 passage 207 et environs.zip	30 octets
CONTRIBUTION A REFLEXION PASSAGE A NIVEAU 207.odt	30 octets

Au commissaire enquêteur a Mr le maire et l'ensemble du conseil

Contribution a la réflexion sur le passage a niveau 207,

Ayant voté contre ce projet je tiens a attirer votre attention avec l'aide des photos jointes ; en fait la sncf veut fermer le passage 207 qui est pour un certains nombres de personne habitant sur le nord ouest de tonnay le passage le plus court a pieds pour se rendre a la gare sans voiture. Dans le fichier joint 17 photos qui montrent qu'il y a des passages tout au long de la voie permettant de traverser et sans aucun problème venir jusqu'à la gare , le fait avancer par la sncf que ce passage n'est pas sécurisé est une aberration,il me semble même qu'a une époque il y avait un feu rouge qui fonctionnait en même temps que les passages niveau de l'église et celui de l'avenue Alsace lorraine. Pourquoi ne pas remettre un feu pour arrêter les piétons . Pour certains riverains qui vont a la gare a pied la fermeture du passage est un détour non négligeable par la rue de l'église ,alors certes les promeneurs qui vont sur les quais peuvent se permettre le détour mais les gens qui travaillent ou les jeunes qui vont a l'école sur la Rochelle ou au Sipecma de Chatellaillon c'est quand même une autre histoire il y a des horaires a respecter et cela peut être une raison de reprendre la voiture ou se faire accompagner en voiture

SI LA SNCF parle sécurité il faut le faire tout au long de la voie ,la seul zone sécurisé qui empêche de traverser les voies est la propriété de Timac et c'est timac qui a mis le grillage et refait a une époque le fossé de bordure.

Autre argument si nous parlons sécurité il faut sécuriser la gare et le meilleur moyens de la sécuriser ne serait il pas de la déplacer justement au niveau du passage 207 ?

Si certains connaissent la petite gare a Aytrée juste après le passage a niveau et proche de la ville....

Perso je connais la gare de Parempuyre Medoc c'est une gare en ville...

Que je sache le TGV ne passera jamais dans Tonnay.

AU PASSAGE 207 il y a la place d'un parking (anciens bains douches) de poser les abris etc.

Pour moi c'est la sncf qui avait a une époque fait ce passage et il ne voyait pas le probleme sécurité Aujourd'hui il est des gens qui ne voient les anciens aménagements qu'en terme normatif mais que font il des USAGERS ?

































